

# Expérience des communautés de langue officielle en situation minoritaire lors de la 44<sup>e</sup> élection générale

## Rapport final

### **Préparé pour Élections Canada**

Nom du fournisseur : Sage Research Corporation

Numéro du contrat : 3000732071

Valeur du contrat : 91 939,76 \$ (TVH comprise)

Date d'attribution : 8 août 2021

Date de livraison : Février 2022

Numéro d'enregistrement : s.o.

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, communiquez avec Élections Canada à [rop-por@elections.ca](mailto:rop-por@elections.ca).

***This report is also available in English.***

# Expérience des communautés de langue officielle en situation minoritaire lors de la 44<sup>e</sup> élection générale

## Rapport provisoire

Préparé pour Élections Canada par Sage Research Corporation

Février 2022

Élections Canada a chargé Sage Research Corporation de sonder de manière qualitative l'opinion d'électeurs canadiens après la 44<sup>e</sup> élection générale fédérale. Cette recherche s'intéressait aux électeurs qui vivent dans des communautés de langue officielle en situation minoritaire et dont la langue officielle de choix n'est pas la langue majoritaire de leur province.

Quarante-quatre entrevues synchrones individuelles ont été menées en ligne entre le 13 octobre et le 29 novembre 2021 auprès d'électeurs des différentes régions du Canada. La recherche visait essentiellement à étudier l'expérience vécue par les électeurs à la 44<sup>e</sup> élection générale fédérale, y compris toute difficulté à se faire servir dans la langue officielle de leur choix.

## Droit de reproduction

La présente publication ne peut être reproduite qu'à des fins non commerciales et avec l'autorisation écrite préalable d'Élections Canada. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, communiquez avec Élections Canada à [rop-por@elections.ca](mailto:rop-por@elections.ca).

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le premier ministre du Canada, 2022

**Numéro de catalogue : SE3-124/2022F-PDF**

**Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-43205-2**

## Publication connexe

**Numéro de catalogue : SE3-124/2022E-PDF** (rapport final en anglais)

**Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-43204-5**

This publication is also available in English under the title *Experiences of Official Language Minority Communities Following the 44th General Election*.

# Sommaire

## Contexte et objectifs

Dans son Plan stratégique 2020-2028, Élections Canada s'engage à tenir des consultations pour vérifier si ses programmes et ses services répondent aux besoins et aux intérêts des groupes qui sont confrontés à des obstacles à la participation électorale. Ces consultations s'inscrivent dans un engagement plus large à mieux comprendre les gens qu'Élections Canada sert, pour faire en sorte que les programmes et les services soient adaptés à leurs besoins et à leurs capacités.

La 44<sup>e</sup> élection générale fédérale s'est tenue le 20 septembre 2021.

La présente recherche qualitative s'intéressait aux électeurs qui vivent dans des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM). Les CLOSM sont des groupes dont la langue officielle de choix ou maternelle n'est pas la langue de la majorité dans leur province ou territoire. Dans le contexte du présent projet, les CLOSM sont :

- les anglophones vivant au Québec;
- les francophones vivant hors Québec.

L'objectif de la recherche consistait à étudier l'expérience de vote des électeurs des CLOSM lors de la 44<sup>e</sup> élection générale fédérale, selon les axes suivants :

- une évaluation de la qualité globale des services reçus par l'électeur dans la langue officielle de son choix, ce qui comprend l'information reçue d'Élections Canada avant le jour de l'élection ou le jour du vote par anticipation et les services offerts aux lieux de scrutin;
- une exploration des différents éléments du processus de vote, comme l'affichage, l'accueil, l'inscription, le vote et toute autre interaction de l'électeur avec Élections Canada au lieu de scrutin;
- un recensement des difficultés ou obstacles auxquels l'électeur a fait face, particulièrement ceux liés à l'obtention de services dans la langue officielle de son choix.

## Utilisation prévue des résultats de la recherche

Les résultats de la recherche serviront à orienter les programmes et les services d'Élections Canada en tenant compte des électeurs des CLOSM.

## Méthodologie

Au total, 44 entrevues individuelles avec des électeurs ayant voté en personne à la 44<sup>e</sup> élection générale fédérale ont été réalisées en ligne au moyen de plateformes synchrones : 39 sur la plateforme d'entretien téléphonique en profondeur d'itracks et 5 sur Zoom. Les entrevues ont été menées entre le 13 octobre et le 29 novembre 2021.

De ces 44 entrevues, 30 ont été menées auprès d'électeurs vivant à l'extérieur du Québec dans des CLOSM francophones. Parmi eux, 8 participants se sont dits **tout à fait satisfaits** de la langue officielle dans laquelle ils ont été servis à la 44<sup>e</sup> élection générale fédérale, tandis que 22 participants n'étaient **pas complètement satisfaits** de la langue officielle dans laquelle ils ont été servis. D'autre part, 14 entrevues ont été menées auprès d'électeurs vivant au Québec dans des CLOSM anglophones. Parmi eux, 6 participants se sont dits tout à fait satisfaits de la langue officielle

dans laquelle ils ont été servis, tandis que 8 participants n'étaient pas complètement satisfaits de la langue officielle dans laquelle ils ont été servis.

La présente recherche était de nature qualitative, et non quantitative. Il s'ensuit que les résultats reflètent l'opinion des participants sur les sujets étudiés, mais ne peuvent pas être généralisés sur le plan statistique à l'ensemble des électeurs des CLOSM ayant voté à la 44<sup>e</sup> élection générale fédérale. En revanche, la recherche qualitative produit des données riches et détaillées qu'il n'est pas facile d'obtenir avec d'autres méthodes de recherche. Les perspectives et les tendances que peut révéler la recherche qualitative en font un outil intéressant pour analyser l'expérience et les opinions des participants en ce qui concerne les services reçus dans la langue officielle de leur choix.

## **Aperçu des résultats**

### **Sensibilisation au droit de voter dans la langue officielle de son choix**

À l'exception des participants des CLOSM anglophones qui n'étaient pas complètement satisfaits de la langue dans laquelle ils ont été servis à la 44<sup>e</sup> élection générale, la grande majorité des participants étaient au courant de leur droit de se faire servir dans la langue officielle de leur choix.

Chez les participants des CLOSM anglophones qui n'étaient pas complètement satisfaits, la moitié des répondants ont affirmé connaître ce droit, mais l'autre moitié des répondants ont affirmé ne pas connaître ce droit ou ne pas être certains qu'il s'applique au Québec, étant donné les lois linguistiques de cette province.

### **Importance d'être servi dans la langue officielle de son choix**

Il faut noter que la plupart des participants à cette recherche étaient bilingues, en ce sens qu'ils disaient parler les deux langues officielles suffisamment bien pour tenir une conversation. Autrement dit, ils pouvaient « se débrouiller » à un bureau de scrutin dans la langue officielle autre que celle de leur choix, si nécessaire. Cela ne veut **pas** dire que ces participants estimaient être également à l'aise dans les deux langues à l'oral comme à l'écrit.

La vaste majorité des participants ont dit préférer recevoir des services liés à l'élection dans la langue minoritaire : les participants des CLOSM francophones préfèrent recevoir des services en français, et ceux des CLOSM anglophones préfèrent recevoir des services en anglais. Tel était le cas tant parmi les participants tout à fait satisfaits de la ou des langues dans lesquelles ils ont été servis en allant voter que parmi ceux qui n'étaient pas complètement satisfaits. Lorsqu'on leur a demandé d'évaluer l'importance de la question, la plupart ont déclaré qu'elle était très importante ou assez importante. Dans chaque CLOSM, une petite minorité des participants ont déclaré que l'une ou l'autre langue était acceptable.

### **Communications imprimées d'Élections Canada en lien avec le vote**

Dans le cadre de la 44<sup>e</sup> élection générale, Élections Canada a envoyé par la poste une carte d'information de l'électeur (CIE) à tous les électeurs inscrits et un livret *Guide pour l'élection fédérale* à tous les ménages au Canada. Tous les participants se rappelaient avoir reçu leur CIE, mais la grande majorité a dit ne pas se souvenir d'avoir reçu le guide.

En ce qui concerne la CIE, certains participants n'ont lu que les renseignements dans la langue officielle de leur choix, tandis que d'autres ont lu le texte dans les deux langues, soit pour vérifier que les renseignements étaient les mêmes, soit par habitude. Aucun participant n'a rapporté de problèmes concernant la compréhension de la CIE ou du guide. Il est à noter cependant que les commentaires sur le guide n'étaient pas très nombreux vu le nombre relativement petit de participants qui se souvenaient de l'avoir reçu. Même ceux qui se souvenaient de l'avoir reçu ont pour la plupart dit ne pas l'avoir lu ou l'avoir simplement feuilleté.

### **Déplacement dans un bureau local d'Élections Canada pour poser des questions**

Aucun participant ne s'est rendu à son bureau local d'Élections Canada pour poser des questions avant d'aller voter, principalement parce que la plupart des participants n'avaient aucune question. Les quelques participants qui avaient des questions ont pu y répondre en consultant le site Web d'Élections Canada.

### **Vote en personne à un bureau de vote par anticipation ou à un bureau de scrutin le jour de l'élection**

On a posé aux participants une série de questions sur leur expérience au sujet de la ou des langues dans lesquelles ils ont été servis quand ils sont allés voter en personne.

Certains participants ne se souvenaient pas dans le détail de l'affichage à l'extérieur du lieu de scrutin. Chez ceux qui s'en souvenaient, la majorité a déclaré que l'affichage était bilingue (ou au moins partiellement bilingue), et une minorité a dit qu'il était unilingue. Cela dit, aucun participant n'a mentionné avoir eu de la difficulté à trouver où voter, et dans l'ensemble, l'affichage n'a pas semblé être un facteur déterminant d'insatisfaction quant à la langue dans laquelle ils ont été servis au bureau de scrutin.

La vaste majorité des participants se sont sentis bienvenus à leur arrivée au lieu de scrutin. Parmi la minorité de participants pour qui ce n'était pas le cas, la plupart ont cité des raisons n'ayant pas trait à la langue; seul un participant a expressément indiqué la langue comme raison (un participant d'une CLOSM francophone qui a été accueilli en anglais seulement).

Les participants qui n'étaient pas complètement satisfaits de leur expérience de vote ont cité comme raison le fait qu'on leur a parlé dans la langue officielle autre que celle de leur choix à un moment donné au lieu de scrutin.

Les résultats détaillés rendent compte de l'expérience vécue par les participants aux lieux de scrutin selon, d'une part, le type de CLOSM et, d'autre part, la satisfaction à l'égard de la langue de service. Dans l'ensemble, la plupart des participants ont dit être bilingues, du moins à l'oral. Hormis quelques exceptions, ils étaient ou auraient été capables de comprendre ce qu'on leur disait et de converser dans la langue autre que celle de leur choix au lieu de scrutin. Dans ce contexte, se faire adresser la parole dans l'autre langue n'était pas toujours source d'insatisfaction. Cela variait d'une personne à l'autre. En effet, même si la grande majorité des participants ont dit qu'il était très important ou assez important pour eux de se faire servir dans la langue officielle de leur choix au bureau de scrutin, certains ne voyaient pas d'inconvénient à se faire servir dans l'autre langue. Par exemple, certains participants s'étant dits tout à fait satisfaits ont eu des interactions unilingues dans la langue officielle autre que celle de leur choix. Cela dit, les participants qui n'étaient pas complètement satisfaits ont eu tendance à réagir plus négativement à de telles interactions.

### **Comparaison avec l'expérience lors d'élections précédentes**

Certains participants ont fait des remarques sur les changements attribuables à la pandémie, mais outre cela, les participants s'étant dits tout à fait satisfaits étaient plus susceptibles que ceux n'étant pas complètement satisfaits d'affirmer que les services reçus lors de cette élection étaient à la hauteur de leurs attentes, et que leur expérience quant à l'offre de services dans la langue de leur choix était semblable à celle des élections précédentes. Chez ceux n'étant pas complètement satisfaits, certains ont mentionné avoir l'impression que les services dans la langue de leur choix étaient moins disponibles cette fois-ci.

### **Avis au sujet des options proposées par Élections Canada en l'absence d'une personne bilingue au lieu de scrutin**

On a demandé à des participants n'étant pas complètement satisfaits de donner leur avis concernant deux options proposées par Élections Canada aux électeurs dans les cas où aucune personne bilingue ne se trouve sur le lieu de scrutin, en l'occurrence un service d'interprétation par téléphone et des cartes d'information bilingues.

Aucun des participants ne s'est vu proposer l'une ou l'autre des options, et aucun ne semblait être au courant de leur existence. Soulignons que parmi les participants n'ayant pas été servis dans la langue de leur choix, quelques-uns seulement ont explicitement demandé à être servis dans la langue de leur choix, pour les raisons mentionnées précédemment. Soulignons aussi que, selon les procédures d'Élections Canada, ces options doivent être offertes de façon proactive par les préposés au scrutin lorsqu'ils voient qu'un électeur souhaite être servi dans la langue officielle minoritaire, ou à la demande de l'électeur. Vu la méconnaissance de ces options, il faudrait peut-être revoir la façon de les offrir ou de les annoncer.

Il y a eu des réactions positives à l'idée de proposer ces options dans certaines circonstances, même si l'intérêt personnel des participants à les utiliser était faible puisque la plupart étaient bilingues et pouvaient se débrouiller dans l'autre langue officielle.

### **Perception de la facilité ou de la difficulté pour Élections Canada à fournir des services dans la langue de choix dans la communauté**

On a demandé aux participants de chaque type de CLOSM dans quelle mesure ils pensaient que ce serait facile ou difficile pour Élections Canada d'offrir des services dans la langue minoritaire. Dans l'ensemble, environ deux tiers des participants croyaient que ce serait facile pour Élections Canada d'offrir des services dans la langue de leur choix dans leur communauté. Il y avait cependant des écarts d'un sous-groupe à l'autre :

- **Participants des CLOSM francophones tout à fait satisfaits** : Tous les participants de ce sous-groupe étaient d'avis qu'il serait facile pour Élections Canada de fournir des services en français dans leur communauté.
- **Participants des CLOSM francophones pas complètement satisfaits** : Les avis des participants de ce sous-groupe étaient partagés. Environ la moitié des participants ont affirmé que ce serait facile, et l'autre moitié, que ce serait difficile.
- **Participants des CLOSM anglophones** : Peu importe leur niveau de satisfaction à l'égard des services linguistiques offerts par Élections Canada, environ deux tiers des participants de ce

sous-groupe croyaient qu'il serait facile pour Élections Canada d'offrir des services en anglais dans leur communauté.

### **Méthode de vote préférée pour les prochaines élections**

À la fin de l'entrevue, on a demandé aux participants si, selon leur expérience de vote à cette élection fédérale, ils allaient utiliser la même méthode de vote à la prochaine élection fédérale, peu importe le moment où elle se tiendra. La vaste majorité a répondu que oui. Parmi la minorité de participants ayant répondu qu'ils utiliseraient une méthode différente, la plupart ont cité des raisons n'ayant pas trait à la langue. Seuls deux participants – tous deux n'étant pas complètement satisfaits – ont mentionné que la langue était un facteur, déclarant qu'ils allaient voter par la poste la prochaine fois pour pouvoir le faire dans la langue de leur choix.

**Valeur du contrat** : 91 939,76 \$ (TVH comprise)

### **Déclaration de neutralité politique**

À titre de dirigeante principale de Sage Research Corporation, j'atteste par la présente que les livrables respectent en tous points les exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique énoncées dans la *Politique sur les communications et l'image de marque* et la *Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique*. Plus précisément, les livrables ne contiennent pas d'information sur les intentions de vote, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.



Anita Pollak  
Présidente, Sage Research Corporation